



Amicale des Pêcheurs Plaisanciers De Port-Lazo et Boulgueff & Kérarziac

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2007

Le 27 juillet 2007 s'est tenue à Plouézec l'Assemblée Générale Ordinaire de l'amicale.

Gérard L'Yvonnet est nommé Président de séance.

Jean Quinquis Président de l'Amicale remercie de leur présence M. Charles Maire de Plouézec et M. J Y Mobé Administrateur des Affaires Maritimes de Paimpol ; il excuse JP Le Caer, Camille Grot absents pour raisons personnelles et Paul Gallian auquel il adresse ses vœux de prompt rétablissement.

Lecture du rapport moral et du rapport financier qui sont approuvés à l'unanimité des présents moins une abstention.

Après intervention de M le Maire et de M l'Administrateur, présentation du projet de règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.

Présentation du projet d'activité 2008.

Adoption à l'unanimité d'une motion contre les projets de création de permis de pêche en mer.

Sur proposition du président la cotisation 2008 est fixée à 20€.

Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration.

Discussion sur les points suivants :

Les parc à huîtres, leur balisage et les obstacles à la navigation laissés entre deux marées par les exploitants. M. Mobé remet au président une carte des implantations de parc.

Rappel à la réglementation concernant la vitesse de circulation dans le port et applicable à tous, plaisanciers et professionnels.

Projets de travaux à étudier : Aménagement de la rampe de la cale Est, Aire de stationnement pour dériveurs.

Les sujets étant épuisés le président de séance déclare close l'assemblée générale ordinaire.

Le Président de séance

Le Président

Gérard L'Yvonne

Jean Quinquis